

**PARIS OUEST LA DÉFENSE**

Métropole du Grand Paris

1 place du 27 mars 2002

92000 NANTERRE

**ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LES OPÉRATIONS DE PRÉCONISATION, LE SUIVI, LE CONTRÔLE ET LES OPÉRATIONS PRÉALABLES À LA RÉCEPTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES COLLECTEURS D’ASSAINISSEMENT DE TYPE VISITABLE, SEMI‑VISITABLE ET NON VISITABLE (2 LOTS)**

FICHE DE VÉRIFICATION : LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

RAPPEL : Les plis doivent être déposés obligatoirement par voie dématérialisée (<https://marches.maximilien.fr>)

**Dossier de candidature (article 5.1.1 du règlement de la consultation) commun aux deux lots, le cas échéant :**

DUME-CHORUS fortement conseillé

DC1 et DC2 dûment complété, avec pièces justificatives :

Copie du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire ;

Chiffre d'affaires réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles ;

Effectifs moyens annuels du candidat et importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, en indiquant leur montant et les coordonnées des clients concernés, dont spécifiquement :

**Pour le lot n°1**, la justification d’expériences dans les contrôles spécifiques sur les ouvrages supérieurs à 1200 mm (pour lesquels il n’existe aujourd’hui aucune procédure d’accréditation) ainsi que d’expériences acquises dans le domaine des techniques de réhabilitation, des travaux de génie civil et des injections en particulier, pour la mission de suivi technique,

Outillage, matériel et équipement technique dont le soumissionnaire dispose ;

L’attestation d’accréditation COFRAC justifiant la capacité à effectuer des contrôles sur les réseaux d’assainissement.

Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques, ou preuves équivalentes, le cas échéant ;

**NB** **:** **L’attention des candidats est attirée sur le fait que les documents de candidature à produire détaillés supra doivent être présentés pièce par pièce, dans des fichiers distincts et non pas regroupés en un seul et unique fichier.**

**Dossier d’offre (article 5.2 du règlement de la consultation) :**

**L’offre comprend pour chacun des lots :**

☐ l’**Acte d’Engagement** (ATTRI1) complété et daté (la signature est facultative à ce stade),

☐ le **Bordereau des Prix Unitaires** (BPU), intégralement complété,

☐ le **Détail Quantitatif Estimatif** (DQE), intégralement complété;

*Il est demandé de remettre chacun de ces documents (DQE et BPU) en format PDF et en format Excel.*

*Il est précisé que les DQE comprennent des formules visant à des calculs automatiques. Il appartient néanmoins à chaque soumissionnaire de vérifier l’absence d’erreurs de calcul dans ces documents avant leur remise.*

le **Cadre de Réponse Technique** (CRT) décrivant l'ensemble des points explicités et permettant à l’acheteur d'évaluer les offres sur le fondement des critères de jugement énoncés à l'article 7.2 du RC.

☐ en cas de sous-traitance, **une déclaration de sous-traitance** complétée, avec identification de la nature des prestations sous-traitées (les signatures électroniques du soumissionnaire et de son sous-traitant sont facultatives à ce stade),

un RIB signé et tamponné.